7. **Le Comité permanent recommande que le Conseil des sciences du Canada collabore avec le Comité consultatif national sur le SIDA et avec le centre national pour le SIDA du LLCM pour coordonner et faciliter la diffusion de l'information. Au besoin, des crédits supplémentaires devraient être affectés directement ou indirectement au Conseil des sciences du Canada pour faciliter sa participation à cette tâche.**